



## Desolarisation credit foncier

-----  
Par loane

Bonjour,

Je vous contact ce jour car je ne sais plus comment faire, une bataille depuis 2 ans.

Mon conjoint a divorcé de sa compagne, afin de rendre plus heureux leurs enfants ils se sont remis ensemble et ont acheté une maison mais la vie a fait que leur couple n'a pas tenue.

Nous avons donc refait notre vie ensemble.

Elle a quitté la maison avec les enfants et nous l'avons repris du moins physiquement.

Nous nous battons depuis 2 ans pour faire désolidarisé Madame mais le crédit foncier refuse.

Leur argumentaire est que Mr ne gagne pas assez.

Alors que mr a toujours payé le crédit seul car son ex conjointe n'a jamais travaillé.

Je leur ai signalé que lors du montage du dossier, la conseillère a mis de faux revenu afin de faire passer le dossier mais ils me répondent que les fonds ont été versé et qu'ils ne reviendront pas sur leur décision.

Lors du montage du dossier, l'ex femme de mon conjoint avait comme projet de devenir assistante maternelle, se qu'elle n'a jamais fait mais la conseillère a tout de même mis les salaires estimés ainsi que le montant des allocations de la caf.

Le soucis ce présente aujourd'hui, que Mme souhaite racheter une maison avec son nouveau mari car elle a eu un 4eme enfant et que la banque lui refuse car elle n'est pas désolidarisé de son ancien achat, donc nous tournons en rond.

Je pensais faire appel a un juge de proximité mais je ne sais pas si il sera compétent dans cette affaire.

J'espère que vous pourrez nous aider dans nos démarches.

En vous remerciant d'avance.

Un petit geste, une grande aide.